

C

# VINGTIEME RAPPORT ANNUEL

DE LA

## *Coopérative Fédérée de Québec*



FONDEE EN	-	-	-	-	1922
REORGANISEE EN	-	-	-	-	1930



- Bureau de Direction
- Discours du Président
- Remarques du Gérant Général
- Actif et Passif
- Compte des Opérations
- Compte de Surplus
- Statistiques
- Organisation Administrative



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES,  
TENUE A L'HOTEL QUEEN'S A MONTREAL,  
LES 5 ET 6 FEVRIER 1942

A sa réunion du 3 février 1942, le Conseil d'administration a décidé d'accorder aux Sociétés ou Syndicats affiliés les ristournes suivantes:—

Beurre .....	3/16¢ la livre
Fromage .....	1/8¢ la livre
Moulées alimentaires .....	10¢ le sac
Engrais chimiques .....	5%
Insecticides, tuyaux de drainage, tôle, broche, matériel d'emballage, ficelle d'engerbage .....	5%
Porcs reçus à notre abattoir de Princeville .....	20¢ par tête
Porcs reçus à Coopérative Canadienne du Bétail .....	10¢ par tête

## Bureau de Direction

OMER-E. MILOT <i>président</i> Yamachiche, St-Maurice	ARISTIDE MASSE Brunet, Labelle
J.-A. PINSONNEAULT <i>vice-président</i> Sherrington, Napierville	SAMUEL AUDETTE Landrienne, Abitibi
GERARD MASSUE Varennes, Verchères	ALBERT LAFRAMBROISE Ste-Scholastique, Deux-Montagnes
PHILIAS BUREAU Compton (station), Compton	THEODE FORTIER Plessisville, Mégantic
AUGUSTE BEAULIEU <i>filz de Th.</i> Ste-Angèle-de-Mérici, Matane	EDMOND PROVENCHER St-Félix-de-Kingsley, Drummond
PHILADELPHIE FERLAND Normandin, Roberval	J.-A. MARION St-Edwidge, Compton
ADRIEN LAMARCHE St-Esprit, Montcalm	LEOPOLD PAQUIN Ste-Monique, Nicolet
ABBE S. PELTIER L'Assomption, L'Assomption	HONORE AUMAIS St-Polycarpe, Soulanges
	CHARLES CASTONGUAY Causapecal, Matapédia

---

Secrétaire: HENRI-C. BOIS

Trésorier: J.-D. FOURNIER

---

## Conseil Exécutif

J.-F. DESMARAIS, *président*

OMER-E. MILOT

J.-A. PINSONNEAULT

ABBÉ S. PELTIER

J.-A. MARION

Secrétaire: HENRI-C. BOIS

## Discours du Président, M. Omer E. Milot

Messieurs,

Il y a vingt ans, s'amalgameaient trois sociétés coopératives dont chacune remplissait plus ou moins les fonctions d'une centrale. Cette amalgamation donnait naissance à une coopérative de coopératives qui prit le nom de Coopérative Fédérée de Québec.

Depuis cette époque déjà lointaine, le progrès du mouvement coopératif au sein de la classe agricole a connu des hausses et des baisses.

Ces dernières années, cependant, il est apparu clairement que les cultivateurs avaient fermement décidé de recourir à l'association pour être en mesure de régler convenablement leurs problèmes d'ordre économique.

Aussi, à l'ouverture de cette vingtième assemblée des actionnaires de la Coopérative Fédérée, suis-je particulièrement heureux de mentionner que, dans le cours de l'année qui vient de finir, cinquante-huit sociétés ou syndicats se sont joints à nous. Si vous vous souvenez que, l'an dernier, nous souhaitons la bienvenue à quarante groupements nouveaux, vous comprendrez que la classe rurale de Québec est en train de bouger. J'ajoute qu'elle bouge vite et dans le bon sens.

Cet abandon du traditionnel individualisme, cette évolution vers la création d'entreprises communes propres à développer le sens de la solidarité économique et de la charité chrétienne, dépendent de bien des causes.

Il y a d'abord les difficultés croissantes auxquelles l'agriculture a eu à faire face depuis une dizaine d'années. Elles n'ont pas été sans susciter beaucoup d'inquiétudes, sans causer beaucoup de désastres; mais elles forcèrent aussi nos gens à rechercher ardemment les moyens de les vaincre.

Durant la même période, la doctrine coopérative s'est précisée. Elle a été enseignée et expliquée. Qui ne connaît, en effet, les efforts déployés par les techniciens agricoles? Qui n'a entendu parler des campagnes de propagande organisées et poussées par l'association professionnelle des agriculteurs? Conférences, congrès, cercles d'étude, cours spéciaux, autant de moyens auxquels les propagandistes de l'idée coopérative eurent recours avec le succès que l'on peut constater aujourd'hui. Le changement a été lent à se produire, mais il est en train de s'opérer avec une rapidité qui, à elle seule, crée des problèmes particuliers.

L'expansion extraordinaire de nos affaires est telle que je suis d'opinion que, pendant l'année qui vient, nos efforts devront surtout porter vers la consolidation de nos entreprises. En temps normal, ce serait là une mesure de prudence élémentaire. Dans les temps incertains que nous vivons, elle devient un devoir strict.

Les avantages de l'heure ne doivent pas nous illusionner. Plus que jamais faut-il, au contraire, s'efforcer d'accroître nos moyens de résistance. Il faudra renforcer la situation financière, tant de la centrale que des locales; réduire à leur plus bas chiffre le montant des créances à percevoir; éteindre nos dettes; habituer nos gens à respecter complètement leurs contrats, en leur faisant comprendre que tout achat ou toute vente à l'extérieur ne tend à rien d'autre qu'à aider l'adversaire tout en réduisant nos possibilités de grandir.

En un mot, nous avons besoin d'une cohésion plus grande encore; nous avons besoin d'une plus grande conviction coopérative. Tout cela est possible si, comme par le passé, les actionnaires continuent à nous faire confiance et s'appliquent à répandre leurs idées autour d'eux.

Parmi nos différents motifs d'espérer, je veux en signaler un. Depuis quelque temps, particulièrement depuis l'an dernier, nombreuses sont les sociétés qui ont pris, à même leurs bénéfices, un certain montant qu'elles destinent à la propagande. Certaines coopératives ont décidé de supporter financièrement le Conseil Supérieur de la Coopération. S'il m'était permis d'émettre une opinion personnelle, je dirais qu'à mon point de vue nous avons trop tardé, membres ou officiers de sociétés locales, à manifester notre existence comme coopérateurs, à rallier à nous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, se sont abstenus de nous suivre, à reconnaître d'une façon pratique qu'il nous incombe d'aider ceux qui nous aident. Plus nos racines, c'est-à-dire nos membres, seront nombreuses, plus nos institutions seront fortes. S'il existe cent cultivateurs dans votre paroisse, vous devez n'avoir de cesse que le jour où au moins 90 d'entre eux seront devenus actionnaires de la coopérative locale. Ce sont des sociétés de ce genre qui font la puissance de la Coopérative Fédérée, et si elles lui accordent une loyauté complète, les progrès de cette année, si magnifiques soient-ils, apparaîtront bien ordinaires comparativement à ceux que nous obtiendrons dans un avenir rapproché.

Je suis très heureux d'ouvrir cette première session de notre assemblée. Vous pouvez être assurés que vous êtes tous les bienvenus. Les affaires que nous vous soumettrons sont vos affaires; des affaires très sérieuses et dont la bonne gestion aura sa répercussion sur les bénéfices que vous retirez de l'exploitation de vos fermes. Que chacun se sente donc parfaitement à l'aise.

Je vous souhaite une discussion profitable et un séjour agréable.

Je demande au gérant général de vous donner la lecture du bilan de l'exercice 1941.

## Remarques du gérant général, M. J.-F. Desmarais

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le bilan de la Coopérative Fédérée au 31 décembre 1941.

A sa réunion d'hier, votre conseil d'administration a décidé de payer le dividende ordinaire aux détenteurs de nos actions privilégiées et d'accorder aux sociétés ou syndicats affiliés les ristournes énumérées sur le feuillet ci-joint.

De même qu'au cours des années passées, votre conseil d'administration offre aux sociétés et aux syndicats non affiliés la moitié des ristournes que leur aurait valu leur affiliation, s'ils se joignent à la Fédérée d'ici le 30 avril prochain.

L'augmentation du chiffre de nos affaires est de \$3,698,697.60. Les profits bruts s'élèvent à \$1,227,141.26, les profits nets à \$201,507.24. Déduction faite des réserves, il reste \$121,416.24, soit 0.7% du chiffre d'affaires.

Au cours des deux derniers jours, le bilan, les comptes des différents départements, le compte de profits et pertes, les détails du compte d'opérations, ont été soumis à votre bureau de direction qui a obtenu les informations demandées.

L'année 1941 nous a permis de franchir une étape considérable. Nos affaires ont augmenté. Le nombre des associations qui se sont jointes à nous (syndicats ou sociétés) s'est accru dans des proportions inconnues jusqu'ici. Nous nous sommes efforcés d'amener les sociétés à respecter les termes de leurs contrats. Comme cela s'était produit l'année antérieure, nous avons dû éliminer certaines organisations qui, pour une raison ou pour une autre, ne paraissaient pas devoir s'entendre avec nous. Nous avons travaillé à faire respecter les règlements préparés et adoptés par le Conseil Exécutif.

Tout cela a été accompli en vue de faire de la Coopérative Fédérée un organisme puissant dont tous les membres puissent être fiers, qui soit capable de protéger leurs intérêts et, au besoin, d'assumer certains risques lorsqu'il devient apparent que la classe agricole ne peut recevoir autrement le traitement qu'elle mérite.

Le bilan que nous avons soumis est le fruit de la collaboration de tous: des cultivateurs, d'abord; de tous ceux qui, de haut en bas, s'intéressent au perfectionnement de la Coopération dans Québec. Il est dû aussi au travail et au dévouement des employés de la Coopérative Fédérée. Que nous soyons imparfaits, je ne le nierai certes pas; mais que la somme de travail intelligent et tenace fournie par les collaborateurs que vous m'aviez donnés ait été considérable, personne mieux que moi le sait. Je les en remercie.

Je suis à votre disposition pour vous fournir les explications qu'il vous plaira de me demander.

# Coopérative Fédérée de Québec

## BILAN

Au 31 décembre 1941

### ACTIF

#### ACTIF COURANT

En caisse et en banque.....	\$	51,275.07	
Comptes débiteurs .....	\$1,394,744.47		
Moins: Réserve pour comptes douteux.....	48,343.58	1,346,400.89	
Inventaire - Marchandises	1,135,437.04		
Fournitures ...	53,260.11	1,188,697.15	\$2,586,373.11

HYPOTHÈQUES, dépôts, placem- cements.....			76,766.57
--	--	--	-----------

#### ACTIF CAPITAL

Equipement, machinerie, outillage.....	437,929.53		
Moins: Réserve pour dépréciation .....	217,102.75	220,826.78	
Immeubles .....	677,968.78		
Moins: Réserve pour dépréciation .....	227,457.95	450,510.83	671,337.61

FRAIS DIFFÉRÉS applicables à l'année 1942.....			37,392.26
---	--	--	-----------

\$3,371,869.55

### PASSIF

COMPTES CRÉDITEURS .....		\$ 273,430.33
--------------------------	--	---------------

#### EMPRUNTS

Banque Canadienne Nationale.....	\$1,387,926.55	
Cooperative Wholesale Society Limited	584,000.00	
Divers .....	104,200.00	2,076,126.55

#### OBLIGATIONS

Emises .....	350,000.00	
Remboursées à échéance .....	115,000.00	
	235,000.00	
Rachetées .....	61,300.00	173,700.00

INTÉRÊTS ACCRUS sur obligations et emprunts .....		10,530.44
--	--	-----------

#### RÉSERVES

Pour contingences diverses .....	37,183.52	
Réserve générale .....	127,783.34	164,966.86

CAPITAL ACTIONS—privilegié .....	150,290.00	
—Ordinaire .....	75,656.20	225,946.20

SURPLUS .....		447,169.17
---------------	--	------------

\$3,371,869.55

Nous avons vérifié la comptabilité de la Coopérative Fédérée pour l'exercice terminé le 31 décembre 1941, et avons obtenu tous les renseignements nécessaires à cette fin.

L'actif et le passif des compagnies subsidiaires, dont les actions appartiennent en totalité à la Coopérative, font partie du présent état financier.

Dans notre opinion, le bilan ci-joint représente la situation financière de la Coopérative, le 31 décembre 1941, telle que démontrée par les livres et conformément aux informations qui nous ont été fournies.

PELLETIER, GRAVEL  
C.P.A.  
Vérificateurs

# COMPTE DES OPERATIONS

## ANNÉE 1941

### COMPTE DE MARCHANDISES

Ventes .....		17,746,604.56
Coût des marchandises vendues:		
Inventaire, le 31 décembre 1940 .....	951,026.80	
Achats .....	16,703,873.54	
	17,654,900.34	
Inventaire, le 31 décembre 1941 .....	1,135,437.04	16,519,463.30
		1,227,141.26
<b>A DÉDUIRE:</b>		
Frais directs—		
Assurance .....	9,170.27	
Charroiyage et pesage .....	82,172.92	
Emballage .....	40,241.99	
Entreposage .....	32,835.51	
Force motrice, réfrigération, etc. ....	50,177.24	
Entretien de l'équipement .....	14,092.61	
Dépenses des vendeurs .....	7,461.27	
Gages .....	304,006.91	
Loyer .....	20,669.12	
Divers .....	7,909.63	
	568,737.47	
Moins: Revenus d'entreposage et loyer .....	10,568.02	558,169.45
Profit brut .....		668,971.81
<b>A AJOUTER:</b>		
Divers profits et pertes .....		13,648.10
		682,619.91
<b>A DÉDUIRE:</b>		
Frais indirects et frais d'administration:		
Assurances générales .....	19,227.31	
Assurance chômage .....	618.53	
Dépenses d'automobile .....	1,387.14	
Dépenses diverses .....	9,381.54	
Dépenses de voyage et représentation .....	13,967.17	
Dons .....	822.26	
Eau, chauffage, éclairage .....	9,218.83	
Entretien des immeubles .....	23,716.61	
Entretien de l'équipement .....	10,479.12	
Frais légaux .....	2,416.28	
Loyers divers .....	5,576.70	
Papeterie et fournitures .....	17,908.19	
Pertes sur comptes .....	21,275.94	
Propagande .....	44,516.99	
Salaires .....	194,216.00	
Taxes et licences .....	25,966.67	
Téléphones et télégrammes .....	11,892.64	
Timbres .....	14,757.10	427,345.02
		255,274.89
<b>INTÉRÊTS:</b>		
Sur obligations .....	10,260.26	
Sur emprunts et divers .....	43,507.39	53,767.65
		201,507.24
<b>DÉPRÉCIATION:</b>		
Sur équipement .....	44,646.00	
Sur immeubles .....	35,445.00	80,091.00
Profit net, reporté au compte de Surplus .....		121,416.24

## COMPTE DE SURPLUS

Année 1941

SOLDE au 31 décembre 1940 .....		\$395,622.31
<i>A déduire:</i>		
Dividendes .....	\$ 9,466.80	
Ristournes aux Affiliées .....	60,402.58	69,869.38
		<hr/>
		325,752.93
<i>A ajouter:</i>		
Profit net des opérations 1941 .....		121,416.24
		<hr/>
SOLDE au 31 décembre 1941 .....		447,169.17
		<hr/> <hr/>

## STATISTIQUES

### COMPARAISON DES VENTES

Ventes	1933	\$4,600,000.00
"	1934	5,450,000.00
"	1935	7,300,000.00
"	1936	9,500,000.00
"	1937	11,500,000.00
"	1938	11,700,000.00
"	1939	11,925,000.00
"	1940	14,050,000.00
"	1941	17,750,000.00

### COMPARAISON DES RISTOURNES PAYÉES POUR

1937	\$26,894.15
1938	33,607.91
1939	48,009.60
1940	60,402.58

### COMPARAISON DU NOMBRE DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES

*(organisées en vertu de la Loi de 1930, déduction faite de celles qui sont devenues inopérantes ou qui se sont désaffiliées.)*

1931	49	1937	123
1932	57	1938	150
1933	58	1939	168
1934	74	1940	189
1935	95	1941	244
1936	106		

# COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

SOCIÉTAIRES  
(SOCIÉTÉS AFFILIÉES  
OU INDIVIDUS)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL EXÉCUTIF

SECRETARIAT

GÉRANCE GÉNÉRALE

TRÉSORERIE

ORGANISATION COMMERCIALE

SUCCESSALES

SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

DÉPARTEMENTS

POINTE ST-CHARLES  
ST-HENRI  
DOMINION ELEVATOR LTD.  
COOPÉRATIVE CANADIENNE DU  
BÉTAIL (DE QUÉBEC) LTÉE.  
COOPÉRATIVE DE LAIT ET CRÈME  
QUÉBEC: 38-40 MARCHÉ CHAMPLAIN  
QUÉBEC: 150 RUE ST-PIERRE  
LÉVIS  
PRINCEVILLE  
WATERLOO  
LENNOXVILLE  
AMOS  
LASARRE  
RINOUSKI  
STE-ROSALIE  
HENRYVILLE

FINANCE  
PROPAGANDE  
ACHATS—DOUANE ET TRANSPORTS  
COMPTABILITÉ  
CRÉDITS  
REMISES  
VÉRIFICATION DE LA COMPTABILITÉ  
DES COOPÉRATIVES AFFILIÉES  
CONTRÔLE DES SUCCURSALES

CONSERVES—MIEL, SIROP ET  
SUCRE D'ÉRABLE  
FRUITS ET—POMMES DE TERRE,  
LÉGUMES POIS DE GASPÉ, POMMES  
SEMENCES—GRAINS ET GRAINES  
OEUFS  
PRODUITS LAITIERS — BEURRE,  
FROMAGE, LAIT, CRÈME, POUDRE  
DE LAIT  
VIANDES—AGNEAU, BOEUF, PORC,  
VEAU, VOLAILLES VIVANTES ET  
ABATTUES, LAINE, PEaux  
ANIMAUX VIVANTS  
LIN  
MATÉRIEL D'EXPLOITATION—  
ENGRAIS ALIMENTAIRES, ENGRAIS  
CHIMIQUES, FICELLE D'ENGERBAGE,  
INSECTICIDES ET FONGICIDES, MA-  
TÉRIEL D'EMBALLAGE, BROCHE,  
TÔLE, FOURNITURE DE BEURRERIES  
ET DE FROMAGERIES.

